

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 2 avril 2021

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER
M. Thibault HEINTZ - Mme Thérèse LALOGÉ - Mme Agnès JEANMICHEL
Mme Nicole DELAVILLE - Mme Petra LAURAIN - M. Régis BELGERI - M.
Pascal FERRARD - Mme Yasmine AKSU - M. Patrick ALBERTOLI - Mme
Sylvie PALUMBO

Excusée :

Mme Coralie THOUVENOT pouvoir à M. Thibault. HEINTZ

Absents :

M. Christophe DEMARQUE

M. Anthony SCHIARATURA

Date de la convocation : 29 mars 2021

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Vote des taux de fiscalité
- 2 - Budgets : approbations des comptes de gestion
- 3 - Budgets : votes des comptes administratifs
- 4 - Budgets : affectations de résultats

Informations et questions diverses

Début du conseil : 20 h 05

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Le procès verbal de la réunion du 26 mars 2021 n'ayant pas été remis à chacun faute de séance rapprochée, il sera soumis à l'approbation au prochain conseil.

1) VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ (délibération n° 2021.03.26//01)

Monsieur DESVERNES distribue l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 établi par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics.

Il explique qu'en application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année à compter de 2021, par application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020, et à l'allocation compensatrice TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances pour 2021)

Après concertation et débats, c'est à l'unanimité que le Conseil décide de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2021.

**11 – 12 et 13 APPROBATIONS DES COMPTES DE GESTION -VOTE
DES COMPTES ADMINISTRATIFS – AFFECTATION DES
RÉSULTATS** (délibérations n° 2021.03.26/11 - n° 2021.03.26/11.1- n° 2021.03.26/11.2 - n° 2021.03.26/11.3
n° 2021.03.26/11.4 - n° 2021.03.26/11.5 - n° 2021.03.26/12 - n° 2021.03.26/12.1 - n° 2021.03.26/12.2 - n°
2021.03.26/12.3 - n° 2021.03.26/12.4 - n° 2021.03.26/12.5 - n° 2021.03.26/13 - n° 2021.03.26/13.1 - n°
2021.03.26/13.2 - n° 2021.03.26/13.3 - n° 2021.03.26/13.4 - n° 2021.03.26/13.5)

BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur Thibault HEINTZ fait lecture du compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et Madame Yasmine AKSU vérifie en concomitance le compte de gestion. Après avoir contrôlé que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 12 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0	66 306,93	0	0
Opérations de l'exercice	586 301,09	313 210,85	70 310,02	80 608,14
TOTAUX	586 301,09	379 517,78	70 310,02	80 608,14
Résultats de clôture	206 783,31			10 298,12
Restes à réaliser	276 110,00	497 560,00		
TOTAUX CUMULES	862 411,09	877 077,78	70 310,02	80 608,14
RESULTATS DEFINITIFS		14 666,69		10 298,12

BUDGET EAU

Monsieur Thibault HEINTZ fait lecture du compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et Madame Yasmine AKSU vérifie en concomitance le compte de gestion. Après avoir contrôlé que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 12 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0	239 122,59	0	37 214,88
Opérations de l'exercice	163 825,36	102 317,84	170 982,34	188 767,98
TOTAUX	163 825,36	341 440,43	170 982,34	225 982,86
Résultats de clôture		177 615,07		55 000,52
Restes à réaliser	154 655,00	0		
TOTAUX CUMULES	318 480,36	341 440,43	170 982,34	225 982,86
RESULTATS DEFINITIFS		22 960,07		55 000,52

BUDGET LOTISSEMENT L'HEXAGONE

Monsieur Thibault HEINTZ fait lecture du compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et Madame Yasmine AKSU vérifie en concomitance le compte de gestion. Après avoir contrôlé que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 12 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	34 570,75		0	21 874,87
Opérations de l'exercice	27 078,12	34 570,75	34 570,75	40 444,38
TOTAUX	61 648,87	34 570,75	34 570,75	71 319,25
Résultats de clôture	27 078,12			36 748,50
Restes à réaliser	0	0		
TOTAUX CUMULES	61 648,87	34 570,75	34 570,75	71 319,25
RESULTATS DEFINITIFS	27 087,12			36 748,50

BUDGET RÉHABILITATION BÂTIMENT

Monsieur Thibault HEINTZ fait lecture du compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et Madame Yasmine AKSU vérifie en concomitance le compte de gestion. Après avoir contrôlé que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 12 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	19 538,45		0	13 843,36
Opérations de l'exercice	31 318,30	27 052,45	21 515,95	56 265,02
TOTAUX	50 856,75	27 052,45	21 515,95	70 108,38
Résultats de clôture	23 804,30			48 592,43
Restes à réaliser	9 303,00	0		
TOTAUX CUMULES	60 159,75	27 052,45	21 515,95	70 108,38
RESULTATS DEFINITIFS	33 107,30			48 592,43

BUDGET COMMUNE

Monsieur Thibault HEINTZ fait lecture du compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et Madame Yasmine AKSU vérifie en concomitance le compte de gestion. Après avoir contrôlé que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 12 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	3 064,72	0	0	515 156,24
Opérations de l'exercice	401 473,26	347 904,94	757 709,73	1 014 128,11
TOTAUX	404 537,98	347 904,94	757 709,73	1 529 284,35
Résultats de clôture	56 633,04			771 574,62
Restes à réaliser	345 541,00	50 863,00		
TOTAUX CUMULES	750 078,98	398 767,94	757 709,73	1 529 284,35
RESULTATS DEFINITIFS	351 311,04			771 574,62

BUDGET FORÊT

Monsieur Thibault HEINTZ fait lecture du compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et Madame Yasmine AKSU vérifie en concomitance le compte de gestion. Après avoir contrôlé que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 12 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	3 292,86	0	0	54 986,65
Opérations de l'exercice	0	3 292,86	28 513,68	5 560,49
TOTAUX	3 292,86	3 292,86	28 513,68	60 547,14
Résultats de clôture	0			32 033,46
Restes à réaliser	16 000,00	0		
TOTAUX CUMULES	19 292,86	3 292,86	28 513,68	60 547,14
RESULTATS DEFINITIFS	16 000,00			32 033,46

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 05

Darney, le 2 avril 2021
Le Maire
Y. DESVERNES

